LA TOILE DES MOBILITÉS

SCHÉMA DES FLUX DE MOBILITÉ DE L'AXE FLANDRE

DOCUMENT DE TRAVAIL

LA TOILE DES MOBILITÉS

La mobilité constitue un véritable enjeu de développement pour les territoires, elle permet le déplacement des biens et des personnes. Elle constitue un élément clé pour comprendre et concevoir l'organisation spatiale. À la croisée des enjeux sociaux, environnementaux et de développement économique, la mobilité joue un rôle central dans l'aménagement du territoire.
Les politiques de mobilité doivent répondre à des enjeux de plus en plus importants dans la décarbonation et l'intermodalité. Encourageant les alternatives à l'usage individuel de la voiture et la combinaison des différents modes de déplacements, cette stratégie permet de s'adapter aux contraintes des territoires. L'intermodalité permet de réduire la congestion sur les réseaux routiers et favorise les modes de déplacements plus durables. Cependant cette stratégie nécessite une coordination entre les différents acteurs de la mobilité : Autorités Organisatrices de la Mobilité (État, Région et collectivités locales), exploitants et gestionnaires de réseau de transport (SNCF, Transdev, Keolis, etc.) et usagers. Cette stratégie doit tenir compte des spécificités des territoires, l'usager ne prend quant à lui en compte que l'efficience du ou des modes de déplacements, sans percevoir la complexité de son organisation.
La toile des mobilités, tissée dans une logique de co-construction et de regroupement des données issues de différents partenaires, se veut être un véritable outil d'aide à la décision. En superposant les réseaux (routiers, ferrés et fluviaux) ainsi que les générateurs de flux du territoire (industries, sites touristiques et culturels et espaces naturels), elle permet de mieux appréhender les différentes problématiques du territoire. Elle permet de mettre en lumière le système global dans lequel il s'intègre. En visualisant ces connexions entre réseaux et générateurs de flux, l'outil permet de planifier un développement équilibré, durable et harmonieux du territoire.

CONTACTS UTILES

DIR NORD

La DIRNord entretient et exploite le réseau national non-concédé, soit 1100 km d'itinéraires routier dans les Hauts-de-France et dans le Grand-Est. Aussi, elle assure l'entretien de 1224 et que d'autres infrastructures indispensables au bon fonctionnement du réseau routier.

03.20.49.63.44 — communication.dirn@developpement-durable.gouv.fr

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Cheffe de file en matière d'autorité organisatrice de la mobilité, la région a pour compétence d'organiser le transport interurbain sur son territoire. Doté d'un réseau ferré et d'un réseau de cars, elle s'occupe également du transport scolaire.

03.74.27.00.00 — accueil.hdf@hautsdefrance.fr

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE (CUD)

Autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire, la CUD devra dans les prochaines années répondre à l'augmentation des flux de déplacements sur son territoire pour accompagner le développement industriel. Elle pourra s'appuyer sur son réseau de transport en commun performant et gratuit ainsi que sur divers plans et les stratégies mises à développer en faveur des mobilités actives s'agissant à titre d'illustration de l'élaboration de son plan vélo+.

03.28.62.70.00 — www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/nous-contacter

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE (CCHF)

La Communauté de Communes des Hauts de Flandre, est AOM sur son territoire depuis 2021. Située dans l'aire d'attraction du dunkerquois et en bordure des développements industriels en cours et à venir dans le port Ouest, le territoire peut miser sur les 3 gares qui composent son territoire pour développer la multimodalité et fournir aux habitants des solutions de déplacements alternatives. Quatre hubs d'intermodalité ont été aménagés et seront renforcés dans leurs rôles grâce à la mise en place du plan vélo.

03.28.29.09.99 — communication@cchf.fr

COEUR DE FLANDRE AGGLO

Autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire depuis 2021, la CACF occupe une position centrale dans le département du Nord et dans l'axe Flandre. Sa situation sur le réseau ferré la place respectivement à 30 minutes de Lille, de Dunkerque, de St-Omer et à 20 min de Béthune. A cheval sur les aires d'attraction de la métropole lilloise et du dunkerquois, l'agglomération mise sur l'intermodalité, avec en projet le développement d'un réseau de transport en commun.

03.74.54.00.59 — cc-flandreinterieure.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE-LYS

AOM depuis 2021 sur son territoire, la CCFL, est située dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, en limite de la métropole lilloise et du bassin minier. En septembre 2018 la CCFL a créé un service de location longue durée de vélos à assistance électrique. Le territoire a ensuite élaboré une étude stratégique de mobilité dans le cadre de la prise de compétence, ainsi qu'un schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDRIVE en lien avec le SIECF).

03.28.50.14.90 — rgpd@cc-flandrelys.fr

LES VOIES NAVIGABLES DE FRANCE (VNF)

Voies navigables de France est l'opérateur national du réseau fluvial : composé de 2 réseaux complémentaires et connectés (réseau transport et réseau tourisme), à 3 grandes missions au service du public : promouvoir la logistique fluviale, concourir à l'aménagement du territoire et assurer la gestion globale de l'eau.

03.20.15.49.70 — dt.nordpasdecalais@vnf.fr

SOCIETE NATIONALE DES CHEMIN DE FER FRANÇAIS (SNCF)

Le groupe SNCF offre des services de transport de voyageurs et de fret sur l'ensemble du réseau ferroviaire français. Expert de la mobilité durable, le groupe se subdivise en plusieurs entités afin de répondre aux enjeux de la mobilité de demain. On retrouve autour de la société mère les SNCF : Réseau (infrastructure réseau), Gare et Connexions (gares), Rail Logistics Europe (fret et logistique), Voyageurs (exploitation) ainsi que Geodis (logistique) et Keolis (transport en commun).

08.05.50.60.70 — www.sncf-voyageurs.com

GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

3e port français, le GPMD s'intègre dans le réseau des ports de la Northern Range et se distingue, entre autres, comme le 1er port français d'importation de minerais mais aussi le 1er pôle de fret ferroviaire français. Ses installations lui permettent de recevoir tous les types de marchandises et les plus grands navires. Il s'étend sur une longueur 17km et comporte deux entrées maritimes. Engagé dans la décarbonation de ses industries, de nouveaux grands projets d'investissement tendent à développer son potentiel en mettant l'accent sur la logistique, l'agroalimentaire ainsi que la production et le recyclage de batteries pour véhicules électriques. Entraînant le territoire dans une mutation sans égale en Europe, l'intégralité de ces projets devrait créer 16 000 à 20 000 emplois directs à l'horizon 2040.

03.28.28.78.78 — communication@portdedunkerque.fr

DK'BUS

DK'Bus est le nom commercial du réseau de transport public de la CUD, exploité par Transdev (gestionnaire de réseau). Composé de 16 lignes dont 6 à haut niveau de service, il est entièrement gratuit depuis 2019 suite à la refonte et à la modernisation du réseau. Les taux de fréquentation du réseau ne font qu'augmenter depuis 2018 : il enregistre une progression de +125% du nombre d'usagers en 2023.

03.28.59.00.78 — contact@dkbus.com

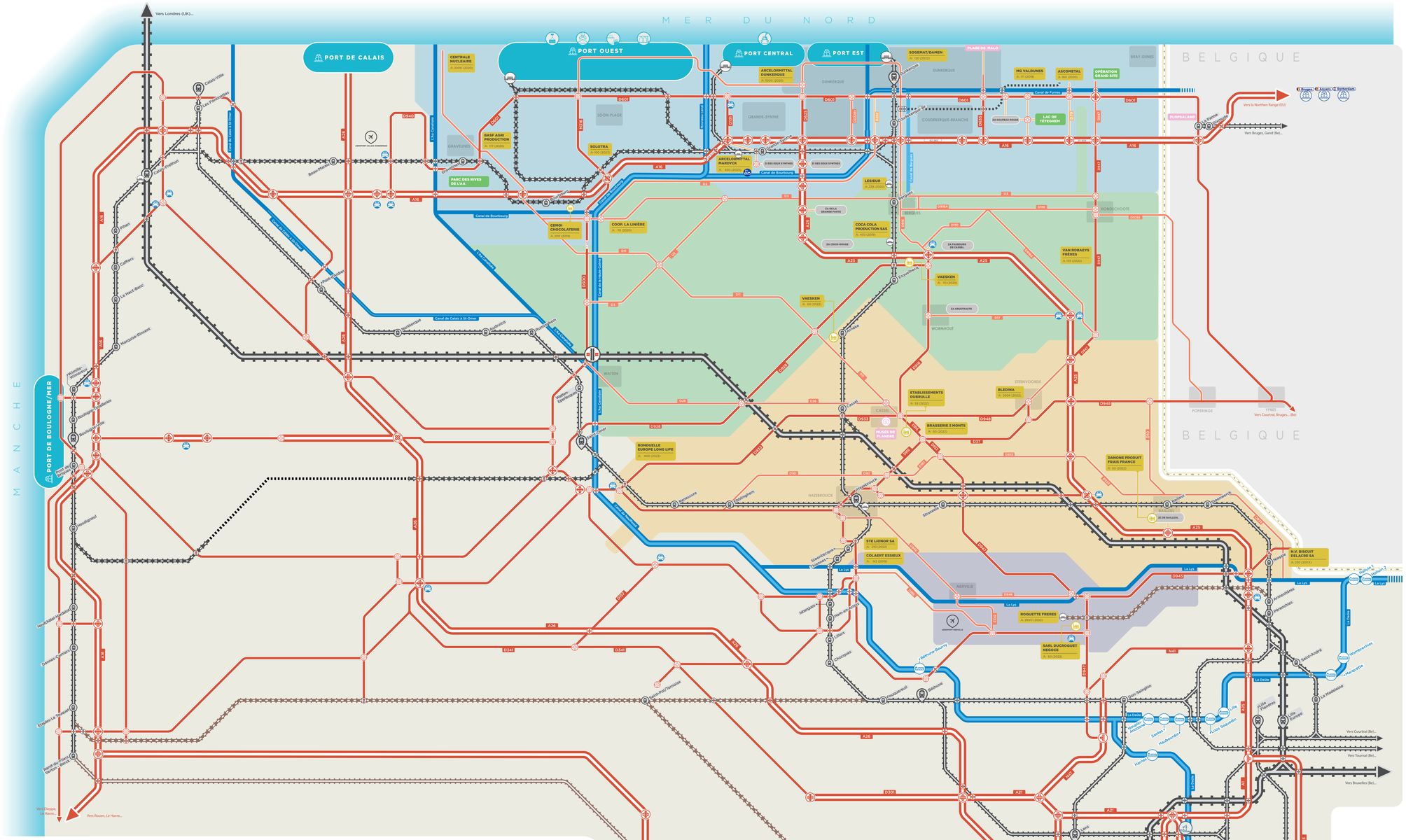

GUIDE DE LECTURE

ENTITÉS — INFRASTRUCTURE LOGISTIQUE — AGRÉGATS D'ENTITÉS

INDUSTRIE (R. EFFECTIF (2024)) — TOURISME — ESPACE NATUREL

PORT MARITIME — TERMINAL CÉRÉALIER — TERMINAL CONTENEURS — TERMINAL VRACS — TERMINAL MINÉRAUX — TERMINAL ROULIER

PLATEFORME MULTIMODALE — PORT FLUVIAL — INFRASTRUCTURE TRANSBORDEMENT — AÉROPORT

GARE — GARE DE FRET — PASSAGE À NIVEAU — PORT FERRÉ

ECHANGEUR — ROND-POINT — CARREFOUR — PORT ROUTIER

LÉGENDE

RÉSEAU AUTOROUTIER

RÉSEAU PRINCIPAL

RÉSEAU RÉGIONAL

RÉSEAU LOCAL

LIGNE A GRANDE VITESSE

2 OU PLUSIEURS VOIES ÉLECTRIFIÉES

VOIE UNIQUE ÉLECTRIFIÉE

2 OU PLUSIEURS VOIES NON ÉLECTRIFIÉES

VOIE UNIQUE NON-ÉLECTRIFIÉE

VOIE UNIQUE PLUS EN SERVICE

GABARIT V

GABARIT IV

GABARIT III

GABARIT II

GABARIT I

PLAISANCE

AXE FLANDRE

Communauté Urbaine de Dunkerque

Communauté de Communes des Hauts de Flandre

Coeur de Flandre Agglo

Communauté de Communes de Flandre Lys

CHIFFRES CLÉS

Nombre de déplacement régional : 19 millions par jour

Nombre de déplacement SCoT Flandre Dunkerque : 1 056 609 par jour

Nombre des passagers des gares de l'Axe Flandre : 5 619 492 (2022)

Nombre passagers transportés par Dk'Bus : 20 600 000 (2022)

Emission de gaz à effet de serre à l'échelle régionale : 68 millions de tonnes en équivalent C02 (2014)

Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques : 180

MISE EN FORME EN COURS

Contacts AGUR :
Jean-François VEREECKE - jf.vereecke@agur-dunkerque.org
Nathan DÉGARDINS - n.degardins@agur-dunkerque.org
Guillaume DUBRULLE - g.dubrulle@agur-dunkerque.org

Directeur de la publication : Franck MERELLE

Directeur du projet : Jean-François VEREECKE

Réalisation : Nathan DÉGARDINS – Guillaume DUBRULLE - Joachim SOUHAB - Sandrine DEVEYCX

Rédaction, conception et mise en page : Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR)

Sources : SNCF, IGN, CUD, DIRNORD, GPMD, CEREMA, VNF.

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION FLANDRE-DUNKERQUE
HALLE AUX SUCRES 9003 ROUTE DU QUAI FREYCINET3 - 59140 DUNKERQUE
T : +33 (0)3 28 58 06 30 – F : +33 (0)3 28 59 04 27

Mise à jour Avril 2023

Et les communes de Dunkerque, Leffrinckoucke, Coudekerque-Branche, Grande-Synthe, Mardyck, Grand-Fort-Philippe et Bourbourg.
Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Leffrinckoucke et de Fort-Mardyck.